

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints  
Saint-Michel-des-Saints  
M.R.C. de Matawinie

15-12-2008 À une assemblée régulière des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, tenue à la salle J.-M. Bellerose, au 140, rue Saint-Jacques, le quinzième jour de novembre deux mille huit (2008) à 19H00.

À laquelle étaient présents:

Jean-Pierre Bellerose, maire  
François Dubeau, Nicole Cantara, Daniel Bellerose, Gilles Coutu, Richard Gilbert et Guylaine Gagné conseillers(ères), Guylain Archambault, Inspecteur municipal et Alain Bellerose, Directeur général.

Avant de débiter l'assemblée, M. Jean-Pierre Bellerose, maire, demande un moment de recueillement.

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

326-2008 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter ordre jour. D'accepter l'ordre du jour et divers sujets pourront être ajoutés au VARIA.

ADOPTÉE

327-2008 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter PV. D'accepter le procès-verbal de l'assemblée tenue le 17 novembre 2008.

ADOPTÉE

328-2008 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter comptes. D'accepter les comptes ci-dessous et d'en autoriser les paiements :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période de novembre 2008.

<u>No. chèque</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
3912	Hamel Suzanne	278.44 \$
3913	Bell Canada	144.65 \$
3914	David Lyne	343.85 \$
3915	Fédéral Commercial Métales	98.23 \$
3916	Roy Francine	241.50 \$
3917	Ténaquip	280.61 \$
3918	Bell Canada	1,414.00 \$
3919	Hydro-Québec	4,556.17 \$
3920	Postes Canada	144.09 \$
3821	Postage-On-Call Digital	564.38 \$
3822	*Archambault Claude	41.04 \$
3823	*Bazinet Carmin	136.53 \$
3824	*Dubeau Jean-Louis	258.82 \$
3825	*Dupuis Monique Barbe	59.13 \$
3826	*Location de Motoneiges Haute-Matawinie	3,636.36 \$
3827	*Ravaz Philippe	203.92 \$
<b>TOTAL :</b>		<b>12,401.72 \$</b>

Salaires	56,249.89 \$
R.E.E.R	2,881.47 \$
Frais de banque	120.00 \$
Dicom	173.83 \$
Aqueduc (intérêts)	8,004.79 \$
Remboursement / PR 5	12,328.56 \$

**TOTAL : 79,758.54 \$**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS  
LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période de décembre 2008.

3928	Hydro-Québec	1,469.93 \$
3929	Ministère du Revenu du Québec	17,589.72 \$
3930	Receveur Général du Canada	7,381.86 \$
3931	Télus Mobilité	479.61 \$

**TOTAL : 26,921.12 \$**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS – CONSEIL DU 15 DÉCEMBRE 2008

<u>No. Chèque</u>	<u>Nom :</u>	<u>Montant</u>
3932	Beausoleil Gaston	323.47 \$
3933	Bell-Gaz Ltée	526.00 \$
3934	Bellerose Sylvain	150.00 \$
3935	Bell Canada	143.92 \$
3936	Benoit Claude	100.00 \$

3937	Boisjoli Transport inc.	57.39 \$
3938	Camions Excellence	6,619.96 \$
3939	Certilab	295.74 \$
3940	Charrette Jean-Pierre	30.00 \$
3941	CMP Mayer inc.	1,244.73 \$
3942	Conteneur Recycle inc.	3,111.04 \$
3943	Corp. Fontaine International	73.37 \$
3944	Defoy Électrique inc.	126.99 \$
3945	Dépanneur R. Prud'Homme	206.59 \$
3946	Dunton Rainville SENC	1,037.68 \$
3947	EBI Environnement	14,065.48 \$
3948	Équipements Sigma inc.	1,601.70 \$
3949	Equip. Industriels Joliette	218.42 \$
3950	Fédération Québécoise	112.88 \$
3951	Félix Sécurité inc.	158.74 \$
3952	Fonds de l'information foncière	69.00 \$
3953	Garage R.P.A. Gervais inc.	3.56 \$
3954	Garage Tellier & Fils	830.72 \$
3955	Garage Marc Dorval Enr.	74.50 \$
3956	Georges-H. Durand Ltée	2,591.01 \$
3957	John Meunier inc.	248.89 \$
3958	Joliette Ford inc.	19.12 \$
3959	Joliette Dodge Chrysler Ltée	820.22 \$
3960	Lacelle Francis	265.00 \$
3961	Laliberté Carine	69.00 \$
3962	L'Association des Pompiers St-Michel	378.00 \$
3963	La Survivance	5,098.15 \$
3964	Le Groupe Pétrolier Olco	6,790.45 \$
3965	Les Entreprises B. Champagne	886.07 \$
3966	Les Éditions Yvon Blais inc.	120.72 \$
3967	Les Pneus Marchand inc.	170.68 \$
3968	Les Pneus & Soudures M.B. Enr.	200.41 \$
3969	Marcel Champagne Électrique inc.	344.82 \$
3970	Martin – Produits de Bureau inc.	116.36 \$
3971	M.C. Beauséjour & Richard inc.	691.53 \$
3972	Mécanique Jecc Ltée	852.37 \$
3973	Mécanique Stéphane Généreux inc.	90.30 \$
3974	Mécanique Lourd	93.06 \$
3975	Mini-Entrepôts	4,385.68 \$
3976	Motel Au Vieux Moulin A Scie	818.35 \$
3977	PG Govern Qc inc.	395.06 \$
3978	Pièces D'Auto Joliette inc.	486.12 \$
3979	Plomberie D.H.D. inc.	109.64 \$
3980	Portes et Fenêtres Yvon Bordeleau	76.64 \$
3981	Publications CCH Ltée	1,033.38 \$
3982	Québec Linge	471.57 \$
3983	Réal Huot inc.	445.67 \$
3984	Salon de Quilles Matawin	915.00 \$
3985	Satelcom Internet	381.75 \$
3986	Satelcom Inc.	230.26 \$
3987	Signo Tech Inc.	959.98 \$
3988	Stéphane St-Jean	71.50 \$
3989	Strongco inc.	2,099.65 \$
3990	Sylvio Champoux & Fils	2,792.44 \$
3991	Techno Diésel inc.	1,481.56 \$
3992	Univar Canada Ltée	1,391.46 \$
3993	Wurth Canada Ltée	340.79 \$
	<b>TOTAL :-</b>	<b>69,914.54 \$</b>

3994	A.D.F. Reman	9,594.38 \$
3995	Atelier J.P. inc.	427.92 \$
3996	Bellerose Jean-Pierre	240.51 \$
3997	Camions Trois-Rivières	115,132.50 \$
3998	Carrefour Jeunesse Emploi Mat.	100.00 \$
3999	CDS inc.	863.50 \$
4000	Chambre de Commerce de la Haute Matawinie	255.10 \$
4001	Création Louny Enr.	280.00 \$
4002	Fédération Québécoise	137.43 \$
4003	Fibrocap inc.	7,654.90 \$
4004	Garage Claude Hénault	12,443.37 \$
4005	Groupe Investors Ltée	212.64 \$
4006	Héту Jocelyn	91.87 \$
4007	Hydro-Québec	3,576.93 \$
4008	Leblanc & Plante Enr.	1,134.89 \$
4009	Le Fonds de Solidarité	3,613.50 \$
4010	Les Entreprises Nordikeau inc.	7,618.50 \$
4011	Location de motoneiges	1,693.13 \$
4012	Ministre des finances	257.35 \$
4013	Siemens Water	106.12 \$
4014	Sylvio Champoux & Fils	744.98 \$

**TOTAL :-** **166,179.52 \$**

**CORRESPONDANCE :**

08-11-05	MRC Matawinie – remerciement.
08-11-13	Alain Villeneuve – demande lampadaire.
08-11-21	LBHA – travaux égouttement rue Saint-Georges et Archambault.
08-11-23	Déneigement rue des Peupliers.
08-11-24	LBHA – canalisation des fossés existants secteur rue Chagnon.
08-11-24	MRN et Faune – Pêche d’hiver Lac-Kaiagamac
08-11-25	Au Coin du Dépannage - remerciement.
08-11-27	Chevalier de Colomb – remerciement.
08-12-02	Carrefour Jeunesse Emploi Matawinie – demande participation financière.
08-12-03	Ministre Line Beauchamp – subvention pour élimination matières résiduelles
08-12-03	Mairie St-Varent – Nouvelle action pour le jumelage.
08-12-04	Michel Berthelot – dépotoirs sauvages
08-12-04	Résidence St-Georges - Déneigement
08-12-08	Chambre de Commerce – Pêche sur la glace au Lac-Kaiagamac
08-12-10	Club de Voile Taureau – demande d’aide financière.
08-12-11	LBHA – analyse égouttement des fossés rue des Sapins
08-12-11	LBHA – Étude pour construction d’un toit multifonctionnel.
08-12-11	MRC Matawinie – Analyse Certilab au Lac-Taurea

329-2008 Proposé par Gilles Coutu

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

Refus d’installation de lampadaire. Suite à la lettre de M. Alain Villeneuve pour l’installation d’un lampadaire à l’intersection du Chemin du Lac-England, le conseil municipal maintient la résolution 239-1998 concernant la politique d’installation des lampadaires comme suit : “la municipalité avise qu’aucun lampadaire ne sera installé aux intersections des chemins ou rues non municipalisés ”.

**ADOPTÉE**

330-2008 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Travaux  
égouttement pluviale  
rue Archambault.

Pour faire suite à la proposition de L.B.H.A. relative aux travaux pour l'égouttement pluvial à l'intersection des rues Saint-Georges et Archambault, d'aviser Mme Suzanne Loyer que les travaux seront réalisés au printemps dès que possible.

ADOPTÉE

331-2008 Proposé par Daniel Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Désaccord pour  
pêche d'hiver au  
Lac-Kaiagamac.

D'aviser le ministère des Ressources naturelles et de la Faune que la municipalité de Saint-Michel-des-Saints n'est pas favorable à l'ouverture de la pêche d'hiver au Lac-Kaiagamac compte tenu de plusieurs oppositions à ce projet.

ADOPTÉE

332-2008 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

100\$ Carrefour  
Jeunesse Emploi  
Matawinie

De contribuer financièrement pour un montant de 100\$ à Carrefour Jeunesse Emploi Matawinie.

ADOPTÉE

333-2008 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Fournir un panneau  
descriptif de notre  
municipalité pr  
installer à St-Varent.

D'aviser la municipalité et le comité de jumelage de Saint-Varent que la municipalité de Saint-Michel-des-Saints est d'accord à fournir un panneau descriptif de la municipalité pour l'installer à Saint-Varent.

ADOPTÉE

334-2008 Proposé par Jean-Pierre Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Priorité déneigement  
rue Archambault.

D'aviser "Résidences St-Georges" qu'une priorité de déneigement sera accordée à la rue Archambault.

ADOPTÉE

335-2008                   Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Appui           d'aide  
financière   au Club  
de Voile   du Lac-  
Taureau   financière  
D'appuyer le Club de Voile du Lac-Taureau pour sa demande d'aide financière présentée au FDOTL et que la municipalité contribue pour un maximum de 10 000\$ au projet, conditionnellement à son acceptation et à la contribution d'un même montant pour chacun des partenaires.

ADOPTÉE

336-2008                   Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Acceptation   tenue  
pont payant   par Club  
de Voile   du Lac-  
Taureau   D'aviser le ministère des Transports du Québec que la municipalité de Saint-Michel-des-Saints est favorable à la tenue d'un pont payant par le Club de Voile du Lac-Taureau, du 14 au 16 mai 2009, à l'entrée sud du village sur la route 131.

ADOPTÉE

337-2008                   Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Étude   pour   toit  
multifonctionnel   D'aviser LBHA que la municipalité est d'accord pour tenir une rencontre en janvier 2009 avec les divers intervenants concernant l'étude pour la construction d'un toit multifonctionnel

ADOPTÉE

- 341-2008                   Proposé par Guylaine Gagné
- ET RÉSOLU UNANIMEMENT
- Renouvellement       De renouveler l'emprunt temporaire au montant de 900 000\$ avec la Caisse  
emprunt temporaire   Populaire de la Haute-Matawinie.  
de 900 000\$.
- Cet emprunt sera garanti par les taxes et compensations à recevoir de l'année 2009.
- Que M. Jean-Pierre Bellerose, maire et M. Alain Bellerose, directeur général, soient autorisés pour et au nom de la municipalité de signer l'emprunt ci-haut mentionné avec les représentants de la Caisse Populaire
- ADOPTÉE
- 342-2008                   Proposé par François Dubeau
- ET RÉSOLU UNANIMEMENT
- Approuver budget de   D'approuver le budget 2009 de l'Office Municipale d'Habitation de Saint-  
l'OMH.                   Michel-des-Saints. La contribution municipale sera de 5,290.\$ payable en 4  
versements égaux en janvier, avril, juillet et octobre 2009.
- ADOPTÉE
- 343-2008                   Proposé par Richard Gilbert
- ET RÉSOLU UNANIMEMENT
- Indexation   salariale   D'approuver l'indexation salariale des employés à 2.7% pour l'année 2009,  
2009.                   conformément à l'article 8-3 du règlement no.308-1990.
- ADOPTÉE
- 344-2008                   Proposé par Nicole Cantara
- ET RÉSOLU UNANIMEMENT
- Entente pour            D'approuver l'entente intervenue avec la Fabrique de Saint-Michel-des-Saints  
dénéigement parc JH   concernant le déneigement du parc Joseph-Hermas Charland et d'autoriser  
Charland               Jean-Pierre Bellerose, maire et Alain Bellerose, directeur général à la signer.
- ADOPTÉE
- 345-2008                   Proposé par Richard Gilbert
- ET RÉSOLU UNANIMEMENT
- Contrat            pour       Suite à l'analyse de la conformité administrative des soumissions pour  
essences et diesel   2009.       essence et diesel, que l'adjudication du contrat pour l'année 2009 soit  
                          accordée à Groupe Pétrolier Olco, étant le plus bas soumissionnaire  
                          conforme.

Rapport d'analyse

	Prix aux pompes En litre tel que cer- tifié le 04-12-2008	Moins escompte	Résultat retenu pour <u>la soumission</u>
<u>Les Pétroles Global (Olco)</u>			
Essence sans plomb (libre service)	0.774	0.000	0.774
Essence super sans plomb (libre service)	0.834	0.000	0.834
Diesel « truck-stop »	1.079	0.030	1.049
<u>Garage Marc Dorval</u>			
Essence sans plomb	0.774	0.000	0.774
Essence super sans plomb	0.849	0.000	0.849
Diesel	1.079	0.000	1.079

ADOPTÉE

346-2008 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Déneigement de  
nouveaux chemins

D'autoriser le déneigement des nouveaux chemins suivants : des Frênes, Bruneau, des Sapins, et des Peupliers. De plus, la municipalité autorise aussi le déneigement de toutes les mêmes autres rues et chemins que l'hiver dernier.

ADOPTÉE

347-2008 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Renouvellement  
contrat contrôle  
canin

D'autoriser le renouvellement du contrat de contrôle canin pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009.

ADOPTÉE

348-2008 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter procès-  
verbal du CCU

D'accepter le dépôt du procès-verbal du CCU pour l'assemblée tenue le 9 décembre 2008 et le rapport des permis.

ADOPTÉE



349-2008                      Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter  
renouvellement de 3  
mandats

**Renouvellement des mandats de M. Jean-Marie Lagrange, Stéphane Durocher et Éric Turenne.**

Les mandats de M. Jean-Marie Lagrange, Stéphane Durocher et Éric Turenne se terminaient en décembre 2008. Ils désirent renouveler leur mandat pour une période de 24 mois, soit jusqu'en décembre 2010. L'article 7 des règles de régie interne du CCU sera donc mis à jour comme suit :

<u>Nom du membre</u>	<u>Début mandat</u>	<u>Durée</u>	<u>Fin mandat</u>
Simon Provost	décembre 2007	24 mois	décembre 2009
Éric Turenne	décembre 2008	24 mois	décembre 2010
Jean-Marie-Lagrange	décembre 2008	24 mois	décembre 2010
Julien Lasalle	février 2008	24 mois	février 2010
Stéphane Durocher	décembre 2008	24 mois	décembre 2010

Le conseil municipal autorise le renouvellement des mandats.

ADOPTÉE

350-2008                      Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter            projet  
lotissement        de A.  
Vaillancourt

**Étude d'un projet de lotissement de M. André Vaillancourt sur une partie du lot 39-1-1 du rang 3 dans le canton de Masson (minute 10820, plan M-339, dossier G-8456 préparé par Gadoury Neveu Landry, arpenteurs-géomètres).**

Le CCU a étudié le projet de lotissement de M. André Vaillancourt sur une partie du lot 39-1-1 du rang 3 dans le canton de Masson (minute 10820, plan M-339, dossier G-8456 préparé par Gadoury Neveu Landry, arpenteurs-géomètres).

CONSIDÉRANT QUE le projet de lotissement est conforme à la réglementation en vigueur;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte le projet de lotissement de M. André Vaillancourt

ADOPTÉE

351-2008                      Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter            projet  
lotissement        de A.  
Rodier

**Étude d'un projet de lotissement de Mme Anne Rodier sur le lot B4-1-4, rang 1 Nord-Est, canton de Provost (minute 10759, Plan P-990, dossier G-4687 préparé par Gadoury Neveu Landry, arpenteurs-géomètres).**

Le CCU a étudié le projet de lotissement de Mme Anne Rodier sur le lot B4-1-4, rang 1 Nord-Est, canton de Provost (minute 10759, Plan P-990, dossier G-4687 préparé par Gadoury Neveu Landry, arpenteurs-géomètres).

CONSIDÉRANT QUE le projet de lotissement est conforme à la réglementation en vigueur;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte le projet de lotissement de Mme Rodier.

ADOPTÉE

352-2008                   Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter           projet  
lotissement de 9168-  
4393 Qc inc.       **Étude d'un projet de lotissement de la compagnie 9168-4393 Québec Inc. a/s Loïc Rigault sur la partie lot 1-53, Bloc 1, canton de Provost (minute 10756, Plan FG-10756, dossier G-1089 préparé par Gadoury Neveu Landry, arpenteurs-géomètres).**

Le CCU a étudié le projet de lotissement de la compagnie 9168-4393 Québec Inc. a/s Loïc Rigault sur la partie lot 1-53, Bloc 1, canton de Provost (minute 10756, Plan FG-10756, dossier G-1089 préparé par Gadoury Neveu Landry, arpenteurs-géomètres).

CONSIDÉRANT QUE       le projet de lotissement est conforme à la réglementation en vigueur;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte le projet de lotissement de la compagnie 9168-4393 Québec Inc. a/s Loïc Rigault.

ADOPTÉE

353-2008                   Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Refus dérogation de  
R. Gervais.           **Retour sur la demande d'ajout d'usage par M. Roger Gervais pour la propriété située au 261, rue des Aulnaies afin de pouvoir opérer une fourrière.**

Le CCU a étudié la demande de M. Roger Gervais qui concerne la possibilité d'opérer une fourrière (de saisis et de remisages) au 261, rue des Aulnaies. Le zonage actuel de la propriété est un zonage commercial mixte «Cm». Pour opérer ces types de commerces, la propriété doit se trouver dans une zone commerciale extensive (Ce). Un dézonage du secteur est possible ou l'ajout au zonage actuel de l'usage Commerce routier (commerce relié à l'automobile, tel que vente, location, service). Au 261 rue des Aulnaies, M. Gervais possède un droit acquis quant à l'opération d'un commerce de réparation de voitures. Il peut stationner des voitures qui se feront réparer, mais n'a aucune autorisation pour opérer une *fourrière de remisages*, ni opérer un cimetière de voitures.

Il existe deux (2) types de fourrières :

- *fourrière de saisis*, reliée à la S.A.A.Q. : remisages reliés aux amendes non payées, alcool, etc ... Saisis 30 jours min. et max. de 60 jours. La majorité du temps, les véhicules sont fonctionnels et ne produisent pas de nuisances;

- *fourrière de remisages* relié à la S.Q., et non relié à la S.A.A.Q : autos incendiées, autos défectueuses et remisées par la S.Q. : remisage jusqu'à réparation, ou maximum de 4-5 mois si auto non réclamée, remisée aux fins d'enquêtes, etc. ...;
- *Cimetière d'autos* : Entreposage de carcasses d'autos pour ventes en masse de ferrailles. Ce type de commerce est défini comme étant un usage *d'utilité publique moyenne* (réf. : art. 2.5.5-2), et on le retrouve dans les zones industrielles «In», d'utilités publiques «Up» ou Commerciales extensives «CoIn»;

CONSIDÉRANT QUE l'aspect visuel d'un commerce de ce genre, dans le périmètre urbain, n'est pas souhaitable ;

CONSIDÉRANT le risque de pollution causée par ce type de commerce;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil refuse la demande de M. Roger Gervais.

ADOPTÉE

354-2008 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Horaires d'hiver  
inspecteur en  
bâtiment D'autoriser ce qui suit :

**HORAIRE D'HIVER INSPECTEUR EN BÂTIMENT – LYNE DAVID**

Du 15 décembre 2008 au 3 avril 2009, l'inspecteur en bâtiment sera au bureau seulement le mercredi et le vendredi de 9h00 à 12h00 (midi).

ADOPTÉE

355-2008 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter la conciliation bancaire D'accepter la conciliation bancaire au 30 novembre 2008.

ADOPTÉE

----- Le directeur général dépose le rapport de qualité des services de la municipalité de novembre 2008.

----- Le directeur général dépose la liste des banques de temps des employés municipaux au 8 décembre 2008.

356-2008 Proposé par Jean-Pierre Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Demande de rencontre avec la municipalité, la corp. Pr. Dév. Lac-Taureau et MRC. La municipalité de Saint-Michel-des-Saints avec la Corporation pour le Développement du Lac-Taureau demande une rencontre avec la MRC de Matawinie et le ministère des Ressources naturelles pour discuter de la vente des terrains au secteur Pointe-Fine du Lac-Taureau.

ADOPTÉE

-----

AVIS DE MOTION est donné par Nicole Cantara conseillère, qu'à une prochaine assemblée sera adopté le règlement suivant :

**RÈGLEMENT OMNIBUS 520-2008**

**AYANT POUR EFFET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 320-1992 :**

- Afin d'interdire les remorques désaffectées à toutes fins;
- Afin de définir la méthode de calcul pour la hauteur d'un garage;
- Afin d'interdire l'utilisation de remorques et de véhicules à des fins d'entrepôts ou d'abri à des personnes ou des biens;
- Afin d'orienter l'utilisation des conteneurs dans les zones industrielles et commerciales industrielles;
- Afin de remplacer pour la zone «Pa», la marge arrière minimum de 10m à 15m;

358-2008

Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Faire avis public pour vœux des Fêtes et déneigement

De faire un avis public par voie postale afin d'offrir les vœux du temps des Fêtes et de l'information concernant le déneigement et le stationnement durant l'hiver.

ADOPTÉE

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

359-2008

Proposé par Daniel Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Levée de l'assemblée

Que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Alain Bellerose  
Secrétaire trésorier  
Directeur général

\_\_\_\_\_  
Jean-Pierre Bellerose  
Maire

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS**

Certificat de signification de l'avis

pour l'assemblée spéciale du jeudi 18 décembre 2008 à 19H00

Je, Alain Bellerose, soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié cet avis pour l'assemblée spéciale du 18 décembre 2008, comme suit:-

Remis en main propre à tous les membres du conseil en date du 13e jour de novembre, deux mille huit (2008).

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce treizième jour de novembre, deux mille huit (2008).

---

Alain Bellerose  
Secrétaire-trésorier  
Directeur général

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints  
Saint-Michel-des-Saints  
M.R.C. de Matawinie

18-12-2008 À une assemblée spéciale des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, tenue à la salle J.-M. Bellerose, au 140, rue Saint-Jacques, le dix-huitième jour de décembre deux mille huit (2008) à 19H00.

À laquelle étaient présents:

Jean-Pierre Bellerose, maire  
François Dubeau, Nicole Cantara, Daniel Bellerose, Gilles Coutu, Richard Gilbert et Guylaine Gagné conseillers(ères), et Alain Bellerose, Directeur général.

Avant de débiter l'assemblée, M. Jean-Pierre Bellerose, maire, demande un moment de recueillement.

360-2008 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Adoption  
programme triennale  
d'immobilisations.

En vertu de l'article 953-1 du code municipal du Québec, le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations.

2009	- Mise en place du programme de gestion des matières résiduelles 975 000.\$
2010 et 2011	- Amélioration de la voirie 1 800 000.\$ - Équipements incendie (camion autopompe, caserne) 500 000.\$

ADOPTÉE

361-2008 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Adopter budget 2009 D'adopter le budget 2009 tel que détaillé ci-dessous :

363-2008

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

Proposé par Daniel Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Levée  
l'assemblée

de Que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉE

---

Alain Bellerose  
Secrétaire trésorier  
Directeur général

---

Jean-Pierre Bellerose  
Maire